

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY
SÉANCE DU MERCREDI 26 OCTOBRE 2022 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION DGS/26-10-2022/Q9

Date de convocation : 20 Octobre 2022

Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur BRICOUT Frédéric, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents (26) : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjointes au Maire ; Mme DAUCHET Martine, Mme PRUVOT Brigitte, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, M. DEUDON José, Mme NAVEZ Patricia, M. DECALION Ismaël, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémie, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DEMARQUE Ophélie, Mme DISDIER Mélanie, M. BAJODEK Alban, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration (7) :

Mme BERANGER Agnès : procuration à Mme PRUVOT Brigitte
M. BONIFACE Didier : procuration à M. POULAIN Bernard
Mme THUILLEZ Martine : procuration à Mme TRIOUX-COURBET Sandrine
Mme PLUCHART Claudine : procuration à Mme MATON Audrey
M. BALEDENT Matthieu : procuration à M. BRICOUT Frédéric
Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne : procuration à Mme RICHOMME Liliane
M. COLLIN Denis : procuration à Mme NAVEZ Patricia

Membre absent (0) :

Est désigné secrétaire de séance : Mme DEMARQUE Ophélie

OBJET : AMICALE DES RETRAITÉS MUNICIPAUX – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Madame Liliane RICHOMME, Adjointe au Maire, rappelle que la subvention accordée à l'Amicale des retraités municipaux s'élève en 2022 à 20 000 € dont 10 000 € avaient été versés à titre d'avance en 2021.

Monsieur le Maire a reçu le Président de l'association, Monsieur Predhomme qui a exposé les difficultés qu'il aura pour équilibrer son budget annuel, en particulier en raison de l'augmentation des prix d'achat des prestations et colis offerts à ses adhérents.

Le budget qu'il a communiqué présente pour l'année un déficit de 4 998,72 €.

Afin de faire face à cette situation, Madame RICHOMME :

- propose au Conseil Municipal d'accorder une subvention exceptionnelle de 5 000 € à l'amicale des retraités municipaux.

Pour mémoire la subvention annuelle de 2019 (année de référence avant COVID-19) s'était élevée à 23 000 €.

En cas d'accord, les crédits seront prélevés au chapitre 022 pour être inscrits au chapitre 65 – article 6574.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
2 ABSTENTIONS : MME DISDIER - M. BAJODEK**

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bricout", written over a horizontal line.

Frédéric BRICOUT